

## Augmentation de capital d'un montant approximatif de 84 millions EUR pleinement souscrit

### Résultats de l'Offre et du montant dû aux détenteurs des Droits d'Allocation Irréductibles non exercés

Ce document n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon, en Afrique du Sud, ni à destination de ces pays ou de tout autre pays ou juridiction où cette diffusion serait interdite par la loi. D'autres restrictions s'appliquent également.

#### Offre Publique de souscription de maximum 2 709 416 Nouvelles Actions dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire dans les limites du capital autorisé avec Droits d'Allocation Irréductibles pour un montant maximal de 83 991 896 EUR pleinement souscrit

#### Résultat de la vente de Scrips

**Anvers, Belgique – 20 juin 2017 –** Xior Student Housing SA annonce les résultats de l'Offre et le montant dû aux détenteurs des Droits d'Allocation Irréductibles, après pleine souscription à l'augmentation de capital d'un montant approximatif de 84 millions EUR.

Au cours de la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles, clôturée le 19 juin 2017, 2 583 218 Nouvelles Actions ont été souscrites, soit 95,3% du nombre total de Nouvelles Actions offertes.

Tous les Droits d'Allocation Irréductibles, représentés par le coupon n° 3, non exercés à la clôture de la Période de souscription, ont été vendus sous la forme de Scrips le 20 juin 2017 dans le cadre du placement privé accéléré exonéré avec composition d'un carnet d'ordres, tel que décrit au point 6.3.1 de la Note d'Opération. Les acheteurs de Scrips ont donc souscrit aux 126 198 Nouvelles Actions encore disponibles au même prix et dans la même proportion que pour la souscription par exercice des Droits d'Allocation Irréductibles, à savoir 1 Nouvelle Action (à 31,00 EUR par Nouvelle Action) pour 2 Droits d'Allocation Irréductibles sous la forme de Scrips.

Le produit net de la vente de ces Scrips (le « Montant excédentaire ») octroyé aux détenteurs de Droits d'Allocation Irréductibles s'élève à 2,75 EUR par Droit d'Allocation Irréductible non exercé. Xior estime que ce montant sera disponible et payé sur présentation du coupon n° 3, en principe à partir du 27 juin 2017.

Le produit brut des Nouvelles Actions 100 % souscrites s'élève, après la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles et le placement privé exonéré accéléré de Scrips, à 83 991 896 EUR. Le produit net de l'Offre est (après déduction des frais de l'Offre) estimé à 81,8 millions EUR.

*« Nous tenons à remercier expressément tous nos investisseurs pour leur soutien. Après la réussite de l'introduction en bourse en décembre 2015, la réalisation de cette transaction constitue à nouveau un*

*important jalon dans la poursuite du développement de la société* », commente Christian Teunissen, CEO de Xior.

Le paiement et la livraison des Nouvelles Actions aura lieu le 22 juin 2017. Les Nouvelles Actions seront en principe admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles à partir de cette même date.

La négociation des Actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles a été suspendue en ce jour, le 20 juin 2017, à la demande de la Société, à partir de l'ouverture de la bourse jusqu'au moment de la publication des résultats de la souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles et du placement privé exonéré accéléré des Scrips. Maintenant que cette phase a été finalisée avec succès, la Société a demandé la levée de la suspension.

\*\*\*\*\*

**ING Belgique et la Banque Degroof Petercam ont été désignées en tant que Joint Global Coordinators et Joint Bookrunners ; KBC Securities et Kempen & Co interviennent en tant que Co-Managers.**

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :**

**Xior Student Housing SA**  
Mechelsesteenweg 34, boîte 108  
2018 Anvers  
[www.xior.be](http://www.xior.be)

**Christian Teunissen, CEO**  
T +32 3 257 04 89

**Frederik Snaauwaert, CFO**  
T +32 3 257 04 89

#### **À propos de Xior Student Housing**

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 mars 2017, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 289 millions EUR. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.xior.be](http://www.xior.be).

**Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (BE-REIT)**  
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers  
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)